

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4040153

N/REF : 13/03/2024 10H34 C:024866 I:30038
V/REF : 1173302
V/Email reçu le Mercredi 13/03/2024 à 10H34

SELON DEVIS N° 4020017

V/REF.IMM. 0266

IMMEUBLE : JARDINS BOIS ARTAS
11-15, RUE AUGEREAU
10-12 D'ARTAS / 30-32 RAMBAUD
38000 GRENOBLE

SDC 'JARDINS DU BOIS D'ARTAS'
C/O FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 01

Fontaine, le 16 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LES JARDINS DU BOIS D ARTAS 11 15 R AUGEREAU 10 12 CH BOIS D ARTAS 30 32
RUE GENERAL RAMBAUD
CONTACTER : M MORIVAL : 06 75 77 90 72

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4020017 du 12/02/2024 d un montant de
1669.25€TTC

Donneur d'ordre : M. F. GRANGE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

POSE D'UN MANCHON SUR LE TUYAU D'ARROSAGE FUYARD
REPLACEMENT DE 6ML DE PROTECTION DE SOLS AVEC PASSE CABLE

NOTRE INTERVENTION DU 12/04

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 12/02/24 a 10H35 Mme I. DESBRUS

AH TT EMAIL en CC le 12/02/24 a 10H35 SERGEMORIVAL@WANADOO.FR

AH TT Email envoyé le 12/02/24 a 10H35 M. F. GRANGE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1517,50	1517,50

TOTAL H.T.	1517,50
T.V.A. a 10,00%	151,75
TOTAL T.T.C.En EURO	1669,25

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN